

MISSION IRIS MUNDIAL
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ET ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2014

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
MISSION IRIS MUNDIAL

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme MISSION IRIS MUNDIAL, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de l'organisme MISSION IRIS MUNDIAL comprennent entre autres, certains dons qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédures d'audit. Notre audit des produits provenant des dons a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, de l'actif à court terme au 31 décembre 2014 et de l'actif net au 1er janvier et au 31 décembre 2014.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme MISSION IRIS MUNDIAL au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Par Luc Bergeron, CPA auditeur, CA

Laval, le 19 juin 2015

MISSION IRIS MUNDIAL

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2014

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3
FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 7
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	8 - 9

MISSION IRIS MUNDIAL

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Dons	19 054	125 377
Activités de financement, revenus mois Iris Mundial / réseau Iris	83 260	85 820
Intérêts	<u>9 532</u>	<u>11 692</u>
	<u>111 846</u>	<u>222 889</u>
CHARGES		
Administration (annexe A)	17 764	23 711
Programmes permanents (annexe B)	97 911	93 661
Projets ponctuels (annexe C)	<u>4 988</u>	<u>131 357</u>
	<u>120 663</u>	<u>248 729</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(8 817)</u>	<u>(25 840)</u>

MISSION IRIS MUNDIAL

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ACTIF NET NON AFFECTÉ		
SOLDE AU DÉBUT	303 771	329 611
Insuffisance des produits sur les charges	(8 817)	(25 840)
SOLDE À LA FIN	<u>294 954</u>	<u>303 771</u>

MISSION IRIS MUNDIAL

BILAN

31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	86 485	37 981
Dépôts à terme	225 000	-
Débiteurs	-	9 477
TPS/TVQ à recevoir	781	604
Avances à une société, 5%, remboursable en avril 2014	-	234 186
Frais imputables au prochain exercice	<u>198</u>	<u>6 864</u>
	312 464	289 112
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>11 727</u>	<u>14 659</u>
	<u><u>324 191</u></u>	<u><u>303 771</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	29 237	-
ACTIF NET		
Non affecté	<u>294 954</u>	<u>303 771</u>
	<u><u>324 191</u></u>	<u><u>303 771</u></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :



Administrateurs

MISSION IRIS MUNDIAL

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(8 817)	(25 840)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>2 932</u>	<u>3 665</u>
	<u>(5 885)</u>	<u>(22 175)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs et TPS/TVQ à recevoir	9 300	(9 370)
Frais imputables au prochain exercice	6 666	(6 649)
Comptes fournisseurs et frais courus	<u>29 237</u>	<u>(6 522)</u>
	<u>45 203</u>	<u>(22 541)</u>
	<u>39 318</u>	<u>(44 716)</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisition de dépôts à terme	(225 000)	-
Avances à une société	<u>234 186</u>	<u>(234 186)</u>
	<u>9 186</u>	<u>(234 186)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	48 504	(278 902)
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>37 981</u>	<u>316 883</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>86 485</u></u>	<u><u>37 981</u></u>

MISSION IRIS MUNDIAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2014

1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

MISSION IRIS MUNDIAL est un organisme sans but lucratif régi sous la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. MISSION IRIS MUNDIAL est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Cet organisme regroupe des optométristes, des opticiens et des ophtalmologistes qui oeuvrent bénévolement auprès des populations défavorisées du Tiers-Monde en les aidant à mieux voir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception.

Les revenus de placements non affectés sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Apports reçus en services

Un certain nombre de bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à tenir ses activités. Ces heures varient d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges

L'organisme présente certaines de ses charges par programme. Les charges spécifiques aux programmes sont directement attribuées à ces derniers. Les honoraires professionnels pour la directrice de l'organisme sont ventilés de la façon suivante : 25% pour l'administration, 25% pour les projets ponctuels et 50% pour les programmes permanents.

MISSION IRIS MONDIAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement à l'exception des avances d'une société qui sont évaluées au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Équipement optique	20%
Mobilier et équipement	20%

3. VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR PROGRAMME

Les montants de charges pour les honoraires de la directrice ont été ventilés comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Ventilation des charges		
Administration	4 166	9 333
Programmes permanents	8 333	18 667
Projets ponctuels	4 166	9 334

MISSION IRIS MUNDIAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2014

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sment cumulé	Valeur comptable 2014	Valeur comptable 2013
	<u> </u> \$	<u> </u> \$	<u> </u> \$	<u> </u> \$
Équipement optique	63 969	53 190	10 779	13 474
Mobilier et équipement	<u>6 230</u>	<u>5 282</u>	<u>948</u>	<u>1 185</u>
	<u>70 199</u>	<u>58 472</u>	<u>11 727</u>	<u>14 659</u>

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de l'organisme au 31 décembre 2014.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt par ses dépôts à terme qui portent intérêt à taux fixe. Les instruments financiers à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

6. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

MISSION IRIS MUNDIAL
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ANNEXE A - ADMINISTRATION		
Honoraires professionnels	6 863	11 639
Publicité et représentation	4 276	1 305
Frais de déplacement	124	4 017
Papeterie et frais de bureau	1 480	2 080
Assurances	791	808
Télécommunications	440	-
Taxes et permis	34	140
Intérêts et frais bancaires	824	57
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>2 932</u>	<u>3 665</u>
	<u>17 764</u>	<u>23 711</u>
ANNEXE B - PROGRAMMES PERMANENTS		
LABROUSSE		
Frais d'opération	48 009	45 924
Frais de déplacement	-	3 962
Hotel et repas	-	407
Matériel et équipement	<u>-</u>	<u>1 263</u>
	<u>48 009</u>	<u>51 556</u>
LIMBE		
Frais d'opération	28 674	22 044
Frais de déplacement	1 818	-
Allocation de séjour	2 132	-
Hotel et repas	-	1 279
Matériel et équipement	<u>600</u>	<u>115</u>
	<u>33 224</u>	<u>23 438</u>
AUTRES DÉPENSES		
Honoraires professionnels	<u>16 678</u>	<u>18 667</u>
	<u>97 911</u>	<u>93 661</u>

MISSION IRIS MUNDIAL
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ANNEXE C - PROJETS PONCTUELS		
ANSE-À-GALETTS		
Frais d'opération	-	9 376
Frais de déplacement	-	(1 600)
	<u>-</u>	<u>7 776</u>
MOZAMBIQUE		
Frais d'opération	-	15 974
Frais de déplacement	-	52 232
Allocations de séjour	-	42 498
Hotel et repas	-	2 487
Assurances	-	827
Matériel et équipement	-	230
	<u>-</u>	<u>114 248</u>
AUTRES DÉPENSES		
Honoraires professionnels	<u>4 988</u>	<u>9 333</u>
	<u>4 988</u>	<u>131 357</u>